

SITES

LE VIEUX MANOIR

COMMUNE : AUNOU-LE-FAUCON

CANTON : ARGENTAN

ARRONDISSEMENT : ARGENTAN

I.L.



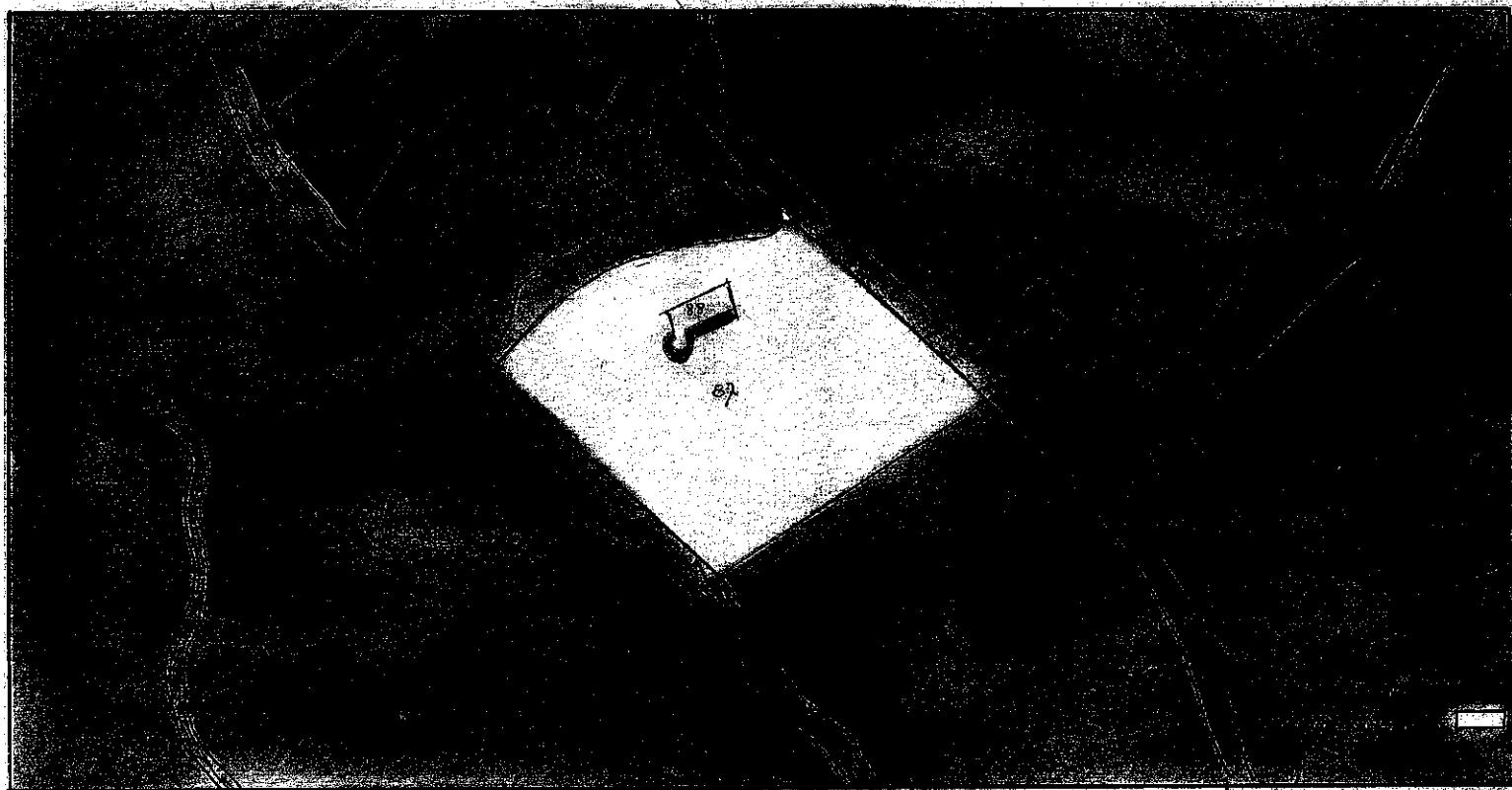
CARTE

MICHELIN

N° 60

PL 13

CLASSEMENT

ARRÊTÉ DU 2 DÉCEMBRE 1943

Le vieux Manoir d'Aunou-le-Faucou (Orne) et ses abords comprenant les parcelles cadastrales n° 87 et 88 section A est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Par délégalion,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

signé: L. HAUTECEUR.

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites :